

Cultiver les relations de Cracovie et de la France

2025-07-22

Les relations de Cracovie et de la France étaient le thème de la rencontre du Maire Aleksander Miszalski avec l'Ambassadeur de France S.E. Etienne de Poncins, accompagné par le Consul général de France à Cracovie M. Cédric Peltier. Les diplomates français ont visité le siège de la Mairie de Cracovie vendredi le 28 mars 2025.

C'était la première visite officielle de M. l'Ambassadeur qui avait auparavant prononcé un colloque à l'Université Jagellonne, intitulé «La France et la Pologne, en commun face aux défis de la sécurité de l'Europe», dans le cadre du projet Les Rencontres Jagellonnes Diplomatiques. La sécurité est actuellement le sujet primordial, et aussi le leitmotif de la présidence polonaise du Conseil de l'Union européenne.

Le Maire Miszalski a présenté les priorités actuelles pour les autorités de Cracovie, soit les travaux sur le plan général, la modification de la Stratégie du développement de Cracovie, les actions visant à mettre en oeuvre les solutions smart city, le développement de start-ups et de l'esprit d'entreprise, la coopération avec les écoles supérieures de Cracovie. Les projets essentiels pour la ville sont aussi : l'aménagement du territoire Wesola : un quartier créatif qui constitue l'exemple de l'association du passé et du futur – on travaille intensivement sur master plan qui sera bientôt soumis aux consultations sociales. D'autres projets clés sont : Zabłocie et Kraków Nowa Huta Przyszłości (Kraków Nowa Huta – le quartier du futur), aussi bien que Centrum Narracji Przyszłości im. S. Lema (le Centre de la narration du futur S. Lem).

Le Maire Miszalski a souligné que la coopération est très dynamique dans le domaine de la culture, en donnant les exemples de : concerts de la musique française Misteria Paschalia et Opera Rara, Prix Goncourt attribué au cours du Festival Joseph Conrad, appui de la banque BNP Paribas aux festivals - Green Film Festiwal et Off Camera.

Le Consul Peltier a totalement partagé cette opinion, il a aussi mentionné le projet successif réalisé en commun avec le Bureau de Festivals de Cracovie, soit la résidence d'artistes français à Cracovie.

Une forte représentation des sociétés françaises à Cracovie (186) et dans la région de la Petite-Pologne (221) est aussi un grand capital favorable aux développement des relations réciproques. Monsieur l'Ambassadeur a mentionné la société Alstom qui agit sur le territoire de Pologne, engage plus de 5 mille employés, et s'occupe du matériel roulant et de la signalisation. Voilà pourquoi, dans le futur, elle peut devenir aussi un partenaire important au sujet de la construction du métro à Cracovie.

Le tourisme est un domaine suivant qui confirme la coopération fructueuse. Chaque année, 800 mille Français visitent Cracovie, et ces statistiques seront certainement meilleures grâce à la nouvelle liaison aérienne Cracovie – Paris Orly, dont l'inauguration solennelle a eu lieu le 31 mars 2025.

Les entretiens étaient aussi l'occasion de mentionner la coopération partenaire avec Orléans et Bordeaux – la ville avec laquelle la coopération est réalisée aussi dans le cadre de l'adhésion à



**Magiczny
Kraków**

l'Organisation des Villes du Patrimoine Mondial (OWHC). Cracovie et Bordeaux ont réalisé ensemble le projet Quebec Road Map, qui concernait la «Le tourisme dans la La recherche du bâtiment approprié est déjà en cours. Monsieur le Maire a déclaré son aide dans le cadre des ressources de la ville et après avoir obtenu la spécification technique.

A la fin de la rencontre, Monsieur l'Ambassadeur a exprimé sa satisfaction du renouvellement fort des relations de la Pologne et de la France, qui sera concrétisé par le traité de coopération polono-française, dont la souscription, comme on avait annoncé au cours du sommet à Paris (la soi-disant Coalition des Volontaires), est prévue à Nancy.